

Circaète Jean-Le-Blanc : Envergure=170-185cm, Poids=1,5-2,5kg



DESCRIPTION & MOEURS

Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace de grande taille au manteau brun et parties inférieures blanches souvent zébrées de noir.

« Circaète » vient du grec Kirkos « Faucon-Aigle », « Jean » était utilisé au Moyen âge pour surnommer des gens « habiles » et « Le Blanc » en référence à son plumage, vu de dessous, notamment quand l'oiseau effectue son vol sur-place. Ce vol sur-place, à contre vent, pour repérer ses proies immobiles au sol, qu'on nomme aussi le « vol du Saint-Esprit » est une des caractéristiques de l'espèce qu'il partage toutefois avec le Faucon crécerelle bien plus petit et la Buse proportionnellement plus grande que le faucon.

L'espèce construit son nid assez petit en partie haute d'un pin. Il lui faut donc disposer d'arbres majeurs et dominants, situés souvent sur des plans inclinés ou en bordure de crête, ce qui lui facilite grandement les décollages et les atterrissages. Le couple ne pond qu'un œuf qui éclos après 45 jours d'incubation. L'oisillon reste au nid environ deux mois, nourri par ses parents et prend son envol vers la fin août.

Le régime alimentaire du Circaète comporte 90% de serpents, notamment des couleuvres de forte taille. Il chasse également lézards et orvets, voire, très rarement, des micromammifères et des oiseaux. Comme illustré sur la photo, les individus (ici la femelle qui est plus grosse que le mâle) avalent les grosses couleuvres par la tête. On peut parfois voir les oiseaux en vol avec une proie pendant de leur bec.

L'abondance de ses proies favorites à sang froid étant cyclique, à la fin de l'été, une fois les jeunes sortis du nid, les circaètes migrent en Afrique où ils passent l'hiver sur une étroite bande située immédiatement au sud du Sahara et qui traverse le continent de part en part.

STATUTS

Le Circaète Jean-le-Blanc est une espèce :

- protégée sur le territoire National par Arrêté du 29 octobre 2009
- Inscrite au FSD (ou Formulaire Standard de Donnée) de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR9112004 des Hautes Garrigues du Montpelliérais. L'aire de répartition de l'espèce jouxte l'implantation de la carrière-décharge qu'elle fréquentait précédemment avec constance, ce qui induit à supposer que l'ouverture de cette installation n'a pas facilité le maintien local de l'espèce.
- inscrite à la Liste Rouge Oiseaux UICN de l'ex-Région Languedoc-Roussillon *Meridionalis* (2015) en tant qu'espèce nicheuse à «**préoccupation mineure** » (LC), c'est-à-dire supposée relativement stable.

SITUATION AUX ABORDS DU COMPLEXE CARRIERE/DECHARGE EVOLUTION RECENTE

Sur la zone située à proximité immédiate de la carrière-décharge, un couple nicheur a été observé pendant de nombreuses années. Il a toutefois disparu depuis. Il était également courant de voir des individus en chasse, ce qui n'est plus le cas actuellement (1 seul contact en 2016 et en 2017).

L'espèce peut donc être considérée localement comme devenue **TRES RARE**.

Les causes à l'origine de cette désertion peuvent être une raréfaction des espèces proies (que des « serpents et des corbeaux à l'origine d'après le carrier !! ») couplée à une augmentation des dérangements voir des perturbations en provenance de l'installation carrière-décharge : noria de camions, tirs de mines, sur-éclairage nocturne, retombées fortes de poussière, risques liés aux émissions diffuses de gaz toxiques.

